

Convention de Stage (24 crédits)
Master en Journalisme et communication

Entre

.....

(l'Organisation)

et

L'Institut Medialab de l'Université de Genève

pour

M./Mme :

Dans le cadre de son cursus au sein du Master en Journalisme et communication de l'Université de Genève. Le stage est d'une durée minimale de trois mois à 100% ou six mois à 50%.

Le stage est une expérience professionnelle qui aboutit à la réalisation d'un mémoire de Master. Il s'agit de réaliser un travail d'enquête dans le domaine des sciences de la communication, de récolter des données et d'en produire une analyse. Le mémoire de stage est présenté oralement face à un jury lors d'une soutenance. S'ils sont réussis, ils donnent droit à 24 crédits ECTS. Le cahier des charges établi par l'Organisation fait partie intégrante de ce contrat.

Pour l'Organisation	Pour l'Institut Medialab	Pour la/le stagiaire	Pour l'Institut Medialab
<i>(Signature du/ de la responsable sur le lieu du stage)</i>	<i>(Signature du/ de la directeur/ trice du mémoire)</i>	<i>(Signature du/ de la stagiaire)</i>	<i>(Signature de la direction de Medialab)</i>
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Date :	Date :	Date :	Date :

Cahier des charges

Pour le/la stagiaire :

M./Mme :

N° d'immatriculation :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Le présent cahier des charges est établi dans le cadre des études du Master en Journalisme et communication. Il fixe les modalités du travail du/de la stagiaire au sein de l'organisation suivante (ci-après : l'Organisation):

Nom et adresse de l'Organisation :

.....

.....

Active dans les domaines suivants :

.....

L'Organisation par son/sa représentant/e, l'Institut Medialab, ainsi que le/la stagiaire concluent un contrat portant sur un stage dans le cadre des directives du Master en Journalisme et communication de l'Université de Genève.

I. Durée

La durée du stage doit être au moins équivalente à trois mois à 100% (ou six mois à 50%). Il est possible que le/la stagiaire suive son cursus universitaire durant la période du stage, ce qui peut nécessiter un assouplissement des conditions de travail effectives au sein de l'Organisation. L'étudiant/e ne peut pas demander des dérogations pour les cours et examens, et doit être présent/e de façon assidue.

Début du stage :

Fin du stage :

(À remplir par le/la responsable sur le lieu du stage)

II. Dimensions académiques et tâches de stage

Le stage se déroule au sein d'une Organisation (entreprise, administration publique, fondation, association, etc.). Il doit correspondre à une activité professionnelle en rapport avec un niveau de Master de l'Université de Genève. Il doit intégrer une réflexion de fond sur des thématiques en lien avec le programme des cours du Master en Journalisme et communication, par exemple : analyse de données, analyse des publics, analyse des communautés, stratégies de communication, création de contenus numériques etc.

Le mémoire de stage doit développer une partie académique dans laquelle l'apprentissage des fondamentaux des sciences de la communication et des médias est validée grâce à la mise en place d'un cadre théorique et d'une problématique de recherche qui trouveront leur terrain d'application à travers l'expérience professionnelle.

Le/la stagiaire doit bénéficier de l'encadrement d'un/une responsable sur le lieu du stage et d'un/une directeur/trice de mémoire au sein de l'Institut Medialab.

L'accord préalable de la direction de l'Institut Medialab est une condition *sine qua non*.

Le/la stagiaire effectuera les travaux suivants dans le cadre de l'Organisation, notamment : (*A remplir par le/la responsable sur le lieu du stage*)

	Tâche	Description concrète de la tâche	Lien avec la problématique de recherche
A			
B			
C			
D			

III. Responsabilités dans l'Organisation et direction du stage

L'ensemble des tâches seront effectuées avec l'encadrement de la personne suivante au sein de l'Organisation et du directeur/trice du mémoire au sein de l'Institut Medialab:

	<i>Organisation</i>	<i>Institut Medialab</i>
Nom :		
Adresse :		
Téléphone :		
E-mail :		

Le/la stagiaire restera, durant toute la durée de son stage, soumis/e aux conditions prévues par l'Université de Genève, notamment en ce qui concerne a) les diverses modalités d'accomplissement du stage émises par le Master en Journalisme et communication de l'Université de Genève, et b) l'assurance-accident : le/la stagiaire n'étant pas couvert/e d'office par l'Université de Genève en cas d'accident, il/elle doit en général disposer d'une telle couverture dans le cadre de son assurance-maladie. Si tel n'est pas le cas, l'employeur devra lui en fournir une pour toute la durée du stage.

IV. Déroulement

Le déroulement du stage s'effectuera suivant les modalités prévues par l'Université de Genève, et suivant les besoins de l'Organisation concernant les tâches spécifiques susmentionnées.

L'Organisation s'engage à libérer le/la stagiaire en cas de cours et/ou d'examens.

Les divers frais des tâches susmentionnées, ainsi que le matériel informatique mis à disposition, seront à la charge de l'Organisation. Le stage prendra fin au plus tôt lorsque le total des heures prévues aura été effectué.

Signature, lieu et date :

(A remplir par le/la responsable sur le lieu du stage)